

Référendum sur le traité constitutionnel européen du 29 mai 2005 - Mise à disposition gratuite des salles municipales

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Il est proposé qu'à l'occasion du référendum sur le traité constitutionnel européen du 29 mai 2005, les salles de réunion municipales soient mises à disposition gratuitement, pour les réunions ou rassemblements organisés dans ce cadre.

Ces dispositions interviendront à compter le 1^{er} avril 2005.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 12 avril 2005.